44e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 2 13 JANVIER 1927

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Laënnec. — II. S. Martin de Tours ; S. François d'Assise ; sainte Thérèse d'Avila ; Benoît XV. — III. Savants et religion : Ch. Moureu, A. Blondel, Em. Picard, H. Le Chatelier, P. Puiseux, L. Lindet, Ch. Barrois, G. Claude, J. Boussinesq. — IV. Science de primaires. — V. Science d'apostats. — VI. Jean Brunhes.

I. — *Etudes,* 5 déc. : *Laënnec, médecin catholique (1781-1826),* par le Dr Pierre Barbet (auteur de l'Essai biographique sur le Docteur Michaux, recensé ici 1926, p. 653), à propos des fêtes du centenaire de sa mort, célébrées en province d'abord, puis à Paris, en décembre, à la Sorbonne et à Notre-Dame, sous la présidence du cardinal Dubois. On l'a appelé « le génial fondateur de la médecine moderne, le plus grand médecin du monde depuis Hippocrate » : il est vrai que depuis nous avons eu Pasteur, dont les découvertes ont aidé la médecine à réaliser plus de progrès qu'elle n'en avait fait depuis l'origine du monde ; mais Pasteur aussi bien n'était pas médecin et ne prétendait pas faire œuvre de médecine.

Théophile Laënnec était Breton, né à Quimper, d'une famille de robe ; orphelin de mère à cinq ans, demeuré seul avec un père absolument dépourvu de jugeotte. Il est l'aîné de trois enfants ; on l'envoie chez un oncle curé. Il n'y reste guère qu'un an, l'oncle ayant été nommé ensuite chanoine du chapitre de Tréguier. On le confie, avec son frère, à un autre oncle, qui s'est conquis une belle situation à Nantes, où il est médecin-chef de l'Hôtel-Dieu et Recteur de l'Université : bon esprit scientifique, médecin dévoué à ses élèves comme à ses malades, c'est cet oncle, — l'oncle Guillaume, — qui sera vraiment le père des deux orphelins.

L'oncle place Théophile, d'abord à l'Institution Tardivel, puis, en 1791, au Collège de l'Oratoire, que réorganise alors le confrère Fouché de Ronzerolle, le futur citoyen Fouché, terroriste féroce, puis préfet de police de Bonaparte et duc d'Otrante. Il y achève ses études secondaires en juillet 1795, avec la classe de physique.

Qu'a été, durant ces années, son éducation religieuse ? Au collège, nulle, évidemment ; il a dû défiler, avec tous les enfants des écoles, dans les mascarades qui fêtent l'Etre Suprême. Mais son milieu familial est bon ; l'oncle Guillaume, sans être fervent, est du moins un spiritualiste convaincu : très hostile à l'irréligion officielle un temps incarnée par Carrier, il n'a dû la vie qu'à un hasard et ne retrouvera sa situation qu'après la tourmente.

Au sortir du collège, à quatorze ans et demi, il songe un instant à entrer à l'Ecole Centrale des travaux publics (la future Ecole Polytechnique). L'influence de l'oncle Guillaume l'oriente vers la médecine ; et il est attaché à l'hôpital militaire de la Paix, à Nantes, avec une commission de chirurgien de IIIe classe.

Dès le début, dès sa première année, il y fait preuve de ce sens clinique qu'il possèdera jusqu'au génie. Il rédige des observations de maladies précises, fouillées, telles qu'on pourrait aujourd'hui les exiger d'un bon Interne, et qui, à l'époque, constituaient une singularité. Il fait campagne en 1799 avec l'armée de Brune, dans la région de Vannes, contre les Chouans ; puis, son emploi de chirurgien à Nantes ayant été supprimé, il part pour Paris, en 1801, sans le sou : il est obligé de faire à pied les 200 kilomètres qui séparent Angers d'Orléans.

A Paris, élève de Corvisart et docteur en médecine en 1803, il sera, plus de dix ans, aux prises avec des difficultés pécuniaires sans cesse renaissantes. Mais aussi, il y a trouvé, dès le début, ce qui pour lui vaut mieux que tous les trésors : la foi chrétienne et la ferveur de la piété.

Où en est-il, au point de vue religieux, en débarquant à Paris ? Il n'a jamais été irréligieux ; mais les influences contradictoires qu'il a subies risquent de l'amener à un certain agnosticisme pratique. Heureusement, dans sa droiture il souffre de ce manque d'équilibre que laisse en l'âme une grande science profane appuyée d'une instruction religieuse insuffisante. Il est un modèle d'homme de bonne volonté, docile à l'action de la Providence qui l'oriente, dès son arrivée à Paris, vers la célèbre Congrégation de la Sainte Vierge que vient de fonder le P. Delpuits (1801).

Il s'est lié d'une amitié profonde, en entrant à l'Ecole pratique de Médecine, avec Bayle, son aîné de sept ans, alors aide d'anatomie, intelligence et surtout cœur d'élite, cœur d'apôtre. Bayle le conduit au P. Delpuits. Laënnec retrouve là, dans ce milieu aussi foncièrement pieux qu'intellectuel et

studieux, de nombreux et brillants camarades de l'École de Médecine : Buisson (le premier préfet de la Congrégation, cousin du grand Bichat), Bruté (plus tard évêque en Amérique, et si célèbre dans l'histoire de Lamennais), Fizeau, futur professeur de pathologie médicale, le grand chirurgien Maisonneuve, le grand anatomiste Cruveilhier, Récamier, Frain de la Villegontier, Savary des Brulons, Perdreau, Varanne, etc. [1].

Toute cette jeunesse se réunit chaque dimanche chez le P. Delpuits pour une messe de Communion ; après quoi ils se répartissent les visites des pauvres et des malades, et l'un d'eux fait une conférence sur un sujet de dogme ou d'édification. Ces précieux documents nous ont été conservés ; Laënnec un jour y a paraphrasé magnifiquement le verset de l'Evangile : *Ego sum via, veritas et vita. Nemo venit ad Patrem nisi per me.*

Dans sa joie d'avoir trouvé enfin un terrain solide et des convictions assurées, il écrit à son père ces lignes où se peint toute la candeur de son âme (1803) :

« Je sens qu'en travaillant, il est difficile que je ne parvienne pas à quelque chose. D'ailleurs, j'ai peu d'ambition. Pourvu que je puisse vivre et me rendre utile, je serai content. Tout le reste me paraît inutile. La fortune, la gloire, les succès les plus brillants, j'ai bien des fois senti que tout cela ne peut rassasier le cœur de l'homme. *Gloria mundi peribit, veritas Domini manet in æternum.* Je me suis tourné vers Celui qui seul peut donner le vrai bonheur, et *votre fils est entièrement rentré dans le sein de la religion.* »

Tel sera désormais le programme de sa vie : être utile aux hommes et glorifier Dieu dans ses œuvres. Comme il aurait volontiers signé cette phrase de son ami Cruveilhier : « Un livre d'anatomie est le plus bel hymne qu'il soit donné à l'homme de chanter en l'honneur du Créateur ! »

Il a été un modèle de charité et de désintéressement. Il a vécu pauvre. Il a dû bien des années faire ses visites à pied, faute de pouvoir se procurer le cabriolet qui était alors le signe distinctif du médecin arrivé. Il soignait avec le même dévouement le pauvre diable et le riche financier. Il n'a pas eu part à la manne officielle sous l'Empire, ayant l'âme trop haute pour se faire courtisan. Il est mort de la tuberculose, dont il avait contracté le germe au cours d'une autopsie.

Beaucoup de Français ignorent son nom. Beaucoup ne le connaissent que grâce au vieil hôpital parisien qui porte ce nom glorieux. Ceux mêmes qui le connaissent ne savent de lui qu'une chose : c'est qu'il a inventé l'auscultation.

Or, il n'a pas inventé l'auscultation. L'auscultation a toujours été connue ; Hippocrate déjà en parle. On avait ausculté avant Laënnec ; seulement on ne comprenait pas ce qu'on entendait. Et ne le comprenant pas, on n'y attribuait aucune importance : si bien qu'au temps de Laënnec, on n'auscultait plus, tant cela paraissait inutile. On faisait valoir aussi, pour s'en abstenir, une raison de décence, quand il s'agissait d'une femme, ou une raison de propreté, devant la saleté repoussante des malades qui peuplaient les hôpitaux.

Pour sauvegarder la décence et l'hygiène, Laënnec a inventé le stéthoscope. On a raconté que l'idée lui en est venue en voyant des enfants dans la Cour du Louvre s'amuser à écouter, l'oreille collée à l'extrémité d'une poutre, le bruit que produisaient leurs camarades en frappant à l'autre extrémité. L'anecdote a été contestée ; on conteste tout ce qui est joli. Mais Laënnec lui même a déclaré qu'il avait pensé à cette petite expérience de physique lorsqu'il avait eu l'idée d'interposer entre son oreille et la poitrine d'une jeune malade un épais rouleau de papier serré avec lequel il pourrait l'ausculter sans manquer à la décence. Plus tard, tourneur habile, il réalisa, en bois creusé d'un canal, l'instrument qu'il venait d'inventer, et qu'il appela *stéthoscope* (c.-à-d. « explorateur de la poitrine »).

L'instrument n'était qu'un point de départ. Il s'agissait maintenant de comprendre ce qu'il entendait. Il comprit qu'il y a dans la poitrine des bruits normaux, déterminés chez l'homme sain par le rythme régulier du cœur et par le déplissement du poumon où pénètre l'air ; que, sous l'influence de certaines lésions, ces bruits se modifient, et que d'autres, franchement anormaux, peuvent naître. Avec sa fine oreille de musicien (car il était musicien dans l'âme), il recueillit, dénomma, catalogua toute la gamme des bruits qui retentissent ainsi dans une poitrine, saine ou malade, depuis le murmure vésiculaire de la respiration normale, jusqu'à la série complète des souffles et des râles. Et, discernant que chacun de ces bruits est caractéristique d'une lésion spéciale, il classe bruits et lésions, et, du coup, débrouille le chaos des maladies de l'appareil respiratoire, les classe et les décrit avec une telle perfection que, sur la plupart des points, la médecine n'a rien eu à changer à ses descriptions. Avant lui, on confondait tout, et l'on appliquait aux affections les plus diverses le même traitement empirique ; on faisait du cancer luimême une forme de la phtisie. C'est lui qui a enseigné à distinguer la pleurésie de la pneumonie. C'est lui qui a isolé, reconnu, défini les bronchites, la phtisie tuberculeuse, l'emphysème pulmonaire (dont on ne connaissait que la lésion anatomique), la coqueluche, la bronchite capillaire, l'œdème pulmonaire, l'apoplexie du poumon, etc. En 1819 enfin, il réunissait toutes ses découvertes dans l'ouvrage qui est le plus universellement connu de ses titres de gloire : *De l'auscultation médiate, ou Traité du diagnostic des maladies du poumon et du cœur, fondé principalement sur ce nouveau moyen d'exploration* [1].

[1] Sur quelques-unes des grandes illustrations de la médecine au XIXe siècle, voir *Ami* 1920, p. 151-159 ; sur Claude Bernard lui-même, même n°, p. 145-151.

[1] Le monde officiel passa indifférent ou hostile à côté du chef-d'œuvre de Laënnec. Broussais fulmina contre ce nouveau produit de la « secte médico-jésuitique » dont il voyait en Laënnec le pire champion. Chateaubriand, par contre, signale « cette belle et grande découverte » et déclare qu'elle « fera époque dans l'histoire de l'art. » Il est vrai que Chateaubriand avait vu Laënnec à l'œuvre : deux ans aupara-

Tout cela cependant ne constitue qu'un chapitre de la médecine, l'étude d'une spécialité pathologique; Laënnec a fait beaucoup plus. Il a réalisé une œuvre de portée générale, qui est sans doute ce qu'il y a de plus grandiose dans ce qu'il nous a laissé. C'est lui qui a donné à la médecine la méthode qui lui manquait pour avancer d'un pas sûr dans la connaissance des maladies, — cette méthode, dite *anatomo-clinique*, qu'il a édifiée sur les ruines de tous les systemes dont s'encombraient jusque-là les chemins de la science.

Cette méthode, il l'a inaugurée dès le début : d'une part, étude clinique du malade et recherche des symptômes qui sur le vivant peuvent déceler la maladie, et, d'autre part, examen complet des lésions anatomiques constatées sur le cadavre. Par là s'individualisaient peu à peu, à ses yeux, des maladies nettement définies, dont il pouvait décrire toute l'évolution avec ses phases, ses complications et les ravages produits par elle dans l'organisme. C'est tout le programme d'études de la pathologie moderne.

Relier ainsi les lésions des organes aux symptômes que présente le malade, cela paraît aujourd'hui une discipline si simple qu'on s'étonne qu'elle n'ait pas été suivie de tout temps. Il a fallu cependant, pour l'établir, Laënnec, son don d'observation, et surtout un esprit généralisateur qui sût relier les deux ordres de connaissances.

Il a été combattu avec acharnement, de son vivant et après sa mort, par l'école matérialiste dont le grand pontife fut alors Broussais († 1838) :

« La théorie (de Broussais) est simple, dit le Dr Barbet : il n'y a pas de maladie, tout est *inflammation*. Et, dès lors, la thérapeutique, rejetant comme poisons toutes les drogues de la pharmacopée, se réduit à débiliter l'organisme par la saignée, et par la diète. — La simplicité de ce dogme explique que les adeptes se firent enthousiastes et nombreux parmi les partisans de la théorie du moindre effort. Et Laënnec mourant, la doctrine physiologique, comme l'appelait son malheureux auteur, va pouvoir exercer ses ravages pendant toute une partie du XIXe siècle. Il faudra la ténacité des fidèles élèves de Laënnec pour perpétuer ses géniales découvertes et les développer; et ce n'est qu'à l'époque pasteurienne qu'on verra sombrer définitivement dans l'oubli les élucubrations de Broussais. Mais, pendant un temps, l'évolution de la médecine aura subi un retard considérable, et la chirurgie sera tombée, malgré des opérateurs brillants, plus bas qu'elle n'a jamais été. »

Sur la lutte de Laënnec contre Broussais, voir déjà *Ami* 1920, p. 152-4. — *Revue apologétique* du 15 nov. dernier, rapport lu par le Dr Courcoux, médecin de l'hôpital Boucicaut, à une séance qu'avait organisée à l'Hôtel des Sociétés savantes la Conférence Laënnec (qui groupe à Paris un très grand nombre d'étudiants en médecine) : — « La postérité a décidé, dit le Dr Courcoux. Que reste-t-il de Broussais ? Un nom, mais pas une œuvre. »

Du Dr Henri Bouquet (*Temps* du 11 déc.) :

« Il n'est pas, dans l'histoire de la médecine, de plus grand nom que celui de Laënnec. Il n'est pas, dans l'histoire des progrès faits par l'esprit humain, de gloire plus pure que la sienne...

« Laënnec a fondé la médecine moderne. Et il n'y a à Paris, où il vécut et où il édifia son œuvre immense, ni une rue Laënnec, ni une statue de Laënnec...

« La méthode anatomo-clinique a fait de la médecine ce qu'elle est. Après cent ans elle demeure la base inébranlée de l'art de guérir. Elle a apporté dans la pathologie une clarté, une logique, une précision scientifique qui lui avaient jusqu'alors fait défaut. Elle en a chassé l'esprit de système, les raisonnements incertains, les conclusions sans appui, elle a assis le diagnostic sur des fondements solides et que les découvertes modernes n'ont fait que renforcer. Nous savons depuis longtemps qu'en cherchant bien, on trouve toujours des précurseurs aux hommes de génie. De même qu'on avait ausculté avant Laënnec, on avait tenté, avant lui, de construire une méthode analogue à la sienne, et Corvisart lui avait donné une apparence déjà intéressante. Mais lui non plus n'avait pas su se servir de l'instrument qu'il avait imaginé. Laënnec eut seul l'intuition de la réforme nécessaire, et seul il l'accomplit. C'est ce qui fait de lui un créateur.

« Sans doute objectera-t-on qu'à l'heure présente la science médicale s'est frayé des voies qui paraissent un peu différentes, qu'elle nous a appris à penser physiologiquement plutôt qu'anatomiquement, à nous soucier parfois autant des troubles fonctionnels des organes que de leurs lésions, à tenir compte des modifications apportées par la maladie à la composition des humeurs de l'organisme. Mais qui ne comprend que les changements dans la structure des appareils demeurent à l'origine des désordres qui affectent leur fonctionnement, qu'il est bien difficile d'admettre qu'une fonction soit perturbée sans qu'il y ait un point de départ matériel, si éloigné soit-il de l'organe qui souffre, enfin que les désordres constatés dans la composition du sang ou du liquide céphalo-rachidien ressortissent encore à l'anatomie pathologique ? La microbiologie elle-même, en nous apportant des notions nouvelles et d'importance capitale sur l'origine d'un si grand nombre de nos maux, en ouvrant devant nous un monde jusqu'alors insoupçonné, n'a pas supprimé cette relation fondamentale qui existe entre les symptômes, les lésions et les troubles des fonctions. Physiologique ou humorale, la médecine n'en reste pas moins justiciable de la méthode instaurée par Laënnec. Quels que soient les changements, d'importance secondaire, que l'on a apportés à l'édifice construit par lui, ses lignes architecturales demeurent telles que les a tracées son génie, et la solidité de l'ensemble n'en est pas compromise. »

II. — *Revue de Paris*, 15 nov. : *Saint Martin de Tours*, par Paul Monceaux (le grand historien de la littérature de l'Afrique chrétienne). Etude qui a servi ensuite d'*Introduction* à une traduction française, qui vient de paraître (Paris, Payot), de Sulpice Sévère [1]. Sulpice Sévère († vers 410)

vant, en 1817, alors que tout le monde croyait Mme de Chateaubriand phtisique, Laënnec seul, armé de sa méthode, affirma, en dépit des crachements de sang, qu'elle ne l'était pas, et l'événement lui donna raison.

L'oncle Guillaume, lui aussi, a vu juste, mais il avait des yeux d'oncle : — « Depuis cent ans et plus, a-t-il dit du *Traité*, nos auteurs ne font des livres qu'avec des livres ; lui seul (Laënnec) en a fait un *de proprio sensu*. »

L'autre jour (*Figaro littéraire* du 11 décembre), un de nos excellents critiques, M. Auguste Dupouy, saluait dans le *Traité* un chef-d'œuvre non pas seulement médical, mais littéraire : — « Il y a là des pages à lire que tout jeune Français devrait être à même de connaître... Le *Traité d'auscultation*, un an avant les *Méditations* de Lamartine, est, dans un autre ordre, quelque chose d'au moins aussi neuf... » Le silence de nos anthologies de littérature scientifique semble à M. Dupouy « au moins aussi stupéfiant que d'avoir, jusqu'à ces dernières années, proscrit Baudelaire des anthologies. »

[1] In-12 de 292 p., 15 f. Ce que nous allons dire de Sulpice Sévère montre assez l'extrême intérêt de la traduction que nous donne M. Monceaux. Mieux : c'est une œuvre non pas seulement intéressante, mais pieuse, et bien faite pour renou-

était un riche Aquitain, fin lettré, avocat de talent, auteur d'une *Chronique* fort estimée (abrégé d'histoire sacrée depuis la création jusqu'au ɪᴠᵉ siècle), chrétien fervent, converti à l'ascétisme par son ami Paulin de Bordeaux (notre S. Paulin de Nole), se retire du monde après la mort de sa femme (vers 392 : il avait à peine trente ans), s'attache à S. Martin, évêque de Tours depuis une vingtaine d'années, est à plusieurs reprises son hôte à Marmoutier. recueille tous ses propos, recueille tout ce que les moines lui racontent de leur saint abbé, et écrit sa *Vita sancti Martini,* qui était achevée quand mourut S. Martin, en novembre 397 (il la communiqua cette année-là même à son ami S. Paulin) et qu'il publia (ou republia) en 400 probablement, accrue de trois *Lettres* rédigées dans l'intervalle (l'une sur un miracle, l'autre sur une apparition, la troisième sur la mort et les funérailles du Saint). A la fin de sa *Chronique,* publiée sans doute en 403, il ajouta un chapitre sur le rôle de S. Martin dans l'affaire du Priscillianisme. Vers 404, il couronna son œuvre d'historien par de jolis *Dialogues* sur S. Martin comparé aux ascètes d'Orient, sur divers incidents de sa vie et sur des miracles précédemment omis.

Ces ouvrages de Sulpice Sévère, écrits avec un rare charme de style (on l'a appelé « le Salluste chrétien »), ont eu un succès immense, qui s'est prolongé jusqu'à la Renaissance. Ils nous sont parvenus dans d'innombrables mss. Ils sont à la base de toute la littérature postérieure sur S. Martin. Ils ont été pour beaucoup dans la popularité dont jouit le culte de S. Martin durant tout le moyen âge, non seulement en France, où s'est écoulée la majeure partie de sa vie, vie militaire d'abord [1], vie ensuite de clerc puis de moine auprès de S. Hilaire à Poitiers et à Ligugé, vie épiscopale à Tours (371-397), — mais aussi en Germanie, dans toute la Germanie, de la Baltique à l'Adriatique... Il était vénéré universellement, des rois comme des paysans et des artisans, et plus aimé encore qu'il n'était vénéré. Il était le patron de la France et de la monarchie française, voire leur unique patron sous les deux premières dynasties : la « chape de saint Martin » était comme un palladium national, qui, en temps de guerre, comme plus tard l'oriflamme de S. Denys, conduisait les armées à la victoire, et, en temps de paix, était conservé dans l'oratoire royal. Il représentait, aux yeux de l'Orient, l'Eglise de France ; il est le seul Saint d'Occident qui figure au Ménologe illustré de l'empereur byzantin Basile II (fin du xᵉ siècle). Toutes les corporations tenaient à s'inscrire sous son patronage... Tout ce passé semble loin de nous. Et cependant, que de vestiges encore en subsistent ! Comptez les villes et villages qui portent son nom, les églises qui lui sont dédiées, les familles qui sous une forme ou sous une autre le conservent comme nom patronymique (Martinet, Martineau, Martinière, Martignac, Martigné, Martigny, Dammartin, Dommartin, Martincourt, etc.). Le Saint de Tours a pris sous son patronage jusqu'à des animaux qui figuraient dans sa légende, l'ours Martin, l'âne Martin, le martinet, le martin-pêcheur. Que d'expressions populaires aussi où survit son souvenir : Martin-bâton, l'été de la St-Martin, l'arc de St-Martin, (l'arc-en-ciel), les souhaits de saint Martin (vœux aussitôt réalisés), martiner le vin, le mal de St-Martin (l'ivresse), faire la St-Martin (faire bonne chère, ou déménager) !

M. Monceaux cite, parmi ses devanciers, outre le rapide petit volume de Regnier (Collection *Les Saints)* et le délicieux opuscule d'Henry Martin (Collection *L'Art et les Saints),* les monographies érudites de l'Allemand Reinkens (Breslau 1866, le futur évêque vieux-catholique de Prusse) et Lecoy de la Marche (Tours, 1881 et 1890), le gros volume de dom Besse sur *Le Tombeau de S. Martin* (Paris et Tours, 1922), les pénétrantes études critiques du P. Delehaye, bollandiste, sur *S. Martin et Sulpice Sévère* (Bruxelles et Paris 1920, extrait du tome xxxviii des *Analecta Bollandiana),* et de M. Camille Jullian, *Notes gallo-romaines* (extraites de la *Revue des Etudes anciennes,* t. xii et xxiv-xxv) et le tome vii de l'*Histoire de la Gaule* (Paris 1926).

Etudes franciscaines : toute la livraison de septembre-octobre est donnée à S. François : — d'abord, panégyrique du Saint, par le P. Kuhn, O. P. (prononcé à St-Sulpice de Paris, 5 oct. 1926) : le P. Kuhn dit son appréhension de parler d'un homme « aussi exceptionnel, aussi unique » que S. François ; mais il a prié son Père S. Dominique de lui faire connaître celui qu'il a tendrement aimé, et il serait heureux qu'après l'avoir entendu, les Franciscains de son auditoire puissent dire que S. François a été vraiment vu par les yeux de son ami S. Dominique et « qu'il vous fut parlé de lui avec son cœur ; » — puis, parallèle, par G. Goyau, entre S. François d'Assise et S. François de Sales, affinités entre la méthode de l'un et la méthode de l'autre, entre leurs mystiques... ; — un poème de Paul Claudel, ambassadeur de France ; — la signification de la pauvreté franciscaine, par le P. Cuthbert (le récent et le meilleur biographe de S. François) ; — l'amour de la nature chez S. François, par le P. Louis de Gonzague ; — S. François et la paix intellectuelle, par le P. Jean

veler parmi nous la dévotion à S. Martin. Sulpice Sévère, à travers la version de M. Monceaux, retrouvera toute la vertu popularisante qu'il a exercée au moyen âge. Il est le plus ancien hagiographe de l'Eglise de France : nos confrères ne voudront pas laisser à un membre de l'enseignement officiel, au professeur du Collège de France qu'est M. Monceaux, le privilège de l'admirer, de le goûter, de s'en édifier.

[1] C'est à titre de fils de vétéran que la loi militaire impériale obligeait son père à l'enrôler. Il fut incorporé dans les *alæ scolares* ou garde impériale à cheval. Il avait quinze ans. Il dut faire d'abord un stage comme élève-officier, après quoi il mena plusieurs années la vie de soldat, allant de garnison en garnison en Haute-Italie, puis en Gaule.

De sa vie de soldat M. Monceaux trace un tableau charmant. Soldat modèle, et d'espèce rare, dit-il, devenant l'exemple de toutes les vertus, mettant son bonheur à secourir les malheureux, à nourrir les indigents, à vêtir les gens nus, à assister les malades, consacrant aux bonnes œuvres tout ce qu'il pouvait prélever sur sa solde, vivant presque en moine, d'une étonnante sobriété, d'une patience à toute épreuve, d'une humilité incroyable envers ses inférieurs. Il avait un esclave, puisqu'il devait en avoir un, — une ordonnance, — mais un esclave dont il s'était fait le serviteur, prenant avec lui ses repas, le servant à table, lui enlevant lui-même ses chaussures pour les nettoyer. Et avec tout cela, en dépit de ces « excentricités évangéliques, » il était adoré de ses camarades, qui appréciaient sa bonne humeur, son obligeance, son empressement à rendre service, et qui avaient pour lui « une affection merveilleuse, mêlée de vénération. » — C'est à Amiens que se place la scène du manteau partagé avec le pauvre, un jour d'hiver glacial. Il n'était encore que catéchumène ; il vit, dans le mot du Christ : *Martinus* ᴀᴅʜᴜᴄ *catechumenus,* un reproche, et se fit baptiser sans retard. Il avait alors 18 ans, — ou 22, selon quelques manuscrits. — Il resta encore au service deux ans, dit Sulpice Sévère, et obtint son congé.

de Dieu ; — Inspiration franciscaine dans l'action sociale, par Marius Gonin, Secrétaire des Semaines sociales de France, qui nous rappelle les magnifiques définitions que le Saint donnait de l'autorité à frère Elie : « Quand J.-C. N.-S. voulut remettre son Eglise à Pierre, dit S. François, il l'examina sur l'amour !... Veille, avertis, sois en travail, nourris, aime, frémis !... Le commandement est une épée : un galant homme ne la tire qu'à la dernière extrémité. »

Revue des Deux Mondes : commence, dans ses n^os^ du 1^er^ et du 15 décembre, une étude de Louis Bertrand (de l'Académie Française) sur sainte Thérèse d'Avila. — N° du 15 déc., *La mort de Benoît XV*, par le baron Beyens, alors ambassadeur de Belgique près le Vatican : tableau émouvant du Vatican durant les trois ou quatre jours que dura la maladie du Pape. Scène des derniers Sacrements : «... Défilent des cardinaux, les mains jointes, la figure impénétrable... Dans les yeux des dignitaires ecclésiastiques, le majordome du palais, le maître de chambre de Sa Sainteté, je lis une sincère désolation : Benoît XV est très aimé de tout son entourage. » Le diplomate belge rend hommage au Pape défunt, qui « n'était nullement *oune petit abbé* » comme il l'a entendu appeler par ce farceur de d'Annunzio : « Homme d'une grande élévation d'esprit, pétri de généreuses intentions, féru de pitié pour les misères humaines, doué d'une activité cérébrale et d'une assiduité au travail telles qu'elles ont consumé, comme une flamme trop ardente, les médiocres forces physiques et la mince enveloppe charnelle de ce Pontife mort à la tâche. Il passait parfois plusieurs semaines sans sortir de ses appartements, consacrant tout son temps à la prière, à l'étude et à ses audiences. »

III. — On n'est pas près d'oublier, dans le monde cultivé, la grande enquête menée par le *Figaro* l'an dernier, auprès des membres de notre Académie des Sciences, sur cette question : *Y a-t-il opposition entre la science et le sentiment religieux ?* Et j'espère que nos lecteurs ne l'ont pas non plus perdue de vue *(Ami* 1926, p. 439-448). Nous avons donné les traits essentiels des réponses de ces savants, qui sont une élite scientifique non pas de notre pays seulement, mais font partie tous, au premier rang, de l'élite scientifique du monde civilisé. Nous en avions réservé quelques-unes pour un autre jour, qui n'est pas encore venu, mais qu'il ne faut pas retarder plus longtemps.

* * *

M. Charles Moureu, **professeur au Collège de France, une des gloires de la chimie française et d'ailleurs un esprit très ouvert sur tous les domaines de la culture humaine (on a eu souvent l'occasion de le citer ici), — M. Moureu, pour répondre à la question du *Figaro*, « la plus haute, la plus grave, » est descendu, « en toute simplicité, » dans son for intérieur, passé et présent, et voici ce qu'il y a trouvé.**

Ce qu'il y a trouvé, en somme, c'est comment un jeune savant peut sentir sa foi s'évaporer, et comment elle revient :

« Que la science soit opposée au sentiment religieux, je l'ai peut-être (je n'en suis pas bien sûr) cru jadis, au temps de ma jeunesse. J'avais reçu au collège une éducation religieuse rigoriste, provoquant dans certaines consciences des scrupules dont ma vive sensibilité eut longtemps à souffrir. Par la suite, la vie de famille et les réalités de l'existence m'apportèrent le dérivatif nécessaire. Mais je gardai de cette épreuve une amertume qui m'éloigna de la religion. C'est dans cet état d'esprit que j'abordai les études scientifiques.

« Avide de savoir, je fus, dès les premiers contacts, émerveillé et comme subjugué, et je me jetai avec enthousiasme dans les bras de la science. En peu d'années, j'acquis une copieuse érudition. Et bientôt, grisé par ses conquêtes, *je ne fus pas loin de penser* que la science était capable de résoudre tous les problèmes, que rien, ni l'essence de la vie, ni le principe et la fin des choses n'échapperait à son étreinte. J'étais peut-être alors un « matérialiste, » considérant que la divinité, l'immortalité de l'âme, sont des conceptions à l'usage des « simples d'esprit » et dont doivent s'affranchir les esprits vraiment « libres. »

« Je possédais certainement des connaissances étendues, mais je savais mal, parce que je n'avais pas digéré, parce que je n'avais pas encore réfléchi. Plus tard, je fus contraint, par les nécessités de la recherche personnelle, à approfondir les questions. J'appris ainsi, par l'effort déployé vers l'inconnu, que *les choses étaient beaucoup plus compliquées qu'elles n'étaient apparues à la naïveté de mes vingt-cinq ans.* Et je me sentis peu à peu pénétré par des impressions nouvelles, le sentiment du beau dans le vrai, mais aussi le sentiment du mystère insondable de la matière et de la force, de l'origine de la sensation et de la pensée. Débordant le cadre forcément restreint où l'on évolue quand on interroge soi-même la nature par l'expérimentation, je fus conduit à méditer sur l'Univers et la connaissance que nous en avions. Et je vis que plus nous apprenions, plus reculait l'horizon de l'inconnu, et, par contraste, plus étroit apparaissait le champ de nos acquisitions positives.

« De tous côtés, je trouvais devant moi l'Infini. Aussi bien quand je m'élançais vers le « Silence » de ces effroyables « espaces » où se meuvent d'innombrables soleils, et qui faisaient dire à Pascal que le monde est « une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part, » que lorsque je me penchais sur l'infiniment petit, sur l'atome, lui-même tout un système cosmogonique dans son inimaginable mais réelle ténuité, source de toute énergie, d'où émanent chaleur, lumière, électricité, magnétisme, qui remplissent l'Univers de leurs manifestations infinies. »

Alors, dans l'enthousiasme du savant que sa science, que sa contemplation scientifique vient d'amener en face de l'Infini, et qui laisse parler son âme, il s'écrie :

« L'Infini ! Dans cet Univers, où tout est solidaire de tout, où tout s'enchaîne, où tout se tient, au bout de tout, l'Infini ! Quel ensemble grandiose, sublime ! Imaginez, si l'impossible vous tente, un plus majestueux spectacle de beauté plus sereine et plus haute, une source plus pure de jouissances plus délicates et plus nobles ! Contemplez, admirez ! Etudiez, observez, scrutez, comptez, pesez, comparez, concevez, rêvez, ayez toutes les fantaisies, ayez toutes les audaces. Et, la raison dépassée, impuissant, vaincu, écrasé, ému, défendez-vous, si vous le pouvez, d'un sentiment d'humilité devant l'énigme prodigieuse, dont la grandeur vous fascine et vous confond. Et, si vous ne le pouvez pas, avouez alors l'irrésistible besoin d'une conclusion, et, obéissant aux aspirations profondes de votre âme inquiète, dites-nous si l'idée ne vous apparaît pas de quelque Etre tout-puissant et parfait, de quelque Sur-Être, auteur et législateur de l'Univers physique comme du Monde moral.

« Vous venez d'entrevoir Dieu, mais c'est après vous être évadé du domaine accessible à l'investigation scientifique où règne l'intelligence ; vous arrivez au domaine du sentiment, vous êtes au seuil de la religion : la Science positive est loin derrière vous.

« Telle a été, du point de vue du grand problème, l'évolution de ma pensée. D'abord, Science et Religion me semblèrent peut-être choses qui s'excluent. Puis, à

mesure que j'avançais dans la connaissance, et que de ce fait je devenais un « savant » plus « ignorant, » l'opposition s'estompait, et, depuis longtemps, elle n'est plus qu'un souvenir. »

En somme donc deux domaines bien distincts :

« La Science, qui a pour objet l'étude et l'asservissement des forces naturelles, est fille de l'observation raisonnée. C'est le raisonnement qui fait la science, encore que d'autres facultés, ne l'oublions pas, comme l'imagination, la sensibilité, jouent parfois un rôle de premier plan. La Science cherche des lois simples et générales, et son idéal serait une loi universelle qui les comprendrait toutes.

« La Religion, telle que je me la représente, tend à satisfaire les « besoins du cœur, » à poétiser et ennoblir la vie. A l'inverse de la Science, c'est donc surtout du sentiment qu'elle procède. Basée sur certaines croyances, elle apporte, à qui les accepte, une réponse à la « suprême question » que la Science ne résout pas.

« Je m'excuse, mon cher confrère, de m'être ainsi raconté moi-même, et sans doute trop longuement, et je vous prie, etc. »

Abus, ici, des mots « sentiment, cœur. » Mais, si la formule manque d'exactitude, la pensée est chrétienne. M. Moureu entend très bien que la foi est acte d'intelligence, puisqu'il déclare la religion basée sur des « croyances » qu'il s'agit d' « accepter. » Nous avons dit l'an dernier, p. 439 et 447, la source de ces imprécisions de langage que l'on trouve trop souvent dans la bouche de laïcs, même fervents, et aussi de non-laïcs.

* * *

M. André Blondel, professeur de physique à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, spécialiste dans les questions intéressant les diverses branches de l'industrie électrique : pour lui, la thèse de l'incompatibilité entre science et religion est un préjugé qui a pu sévir, au siècle écoulé, en certains milieux scientifiques, mais qui en a bien disparu, et qui malheureusement, comme la plupart des préjugés, a été adopté par la masse après qu'il était passé de mode dans son milieu d'origine. Qui professe aujourd'hui le scientisme comme doctrine philosophique?

Les savants d'aujourd'hui « se sentent plus humbles en face du *mystère* de la nature, *toujours renouvelé, toujours gagnant en étendue* avec nos propres connaissances. »

Pas un savant d'aujourd'hui ne reprendrait à son compte les déclamations d'un Berthelot sur l'opposition entre l'esprit critique et l'esprit religieux. Nos contemporains ne connaissent plus aujourd'hui cet enivrement de l'orgueil, comme le notait le pasteur Soulié (député de Paris) dans une conférence donnée le 31 juillet dernier : — « On dirait que plus leurs découvertes vont loin dans le domaine matériel, *moins ils sont sûrs de leur matérialisme*. Faut-il donc répéter le mot de Bacon : Peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène ? »

L'homme de science, dit encore M. Blondel, « n'a plus le choix qu'entre la *croyance*, qui a été le lot heureux de tant de savants illustres, depuis Newton, Descartes, Leibnitz, Pascal, jusqu'à Ampère, Biot, Faraday, Cauchy, lord Kelvin, Hermite, Pasteur, et un *agnosticisme* bienveillant aux idées religieuses. »

Ces grands savants ont cru à « une suprême intelligence créatrice et organisatrice. » Si d'autres pensent différemment, ce n'est pas pour des raisons scientifiques : « C'est le *sentiment*, et non la raison, qui dicte leur choix. »

Voilà, cette fois, le mot « sentiment » pris dans son vrai sens, dans le sens où il est vrai que le « sentiment » peut gêner et fausser le choix que nous avons à faire entre la foi et l'incroyance.

Non seulement la science n'est pas un obstacle à la foi, mais elle peut nous y acheminer, en nous faisant reconnaître « l'utilité, voire même la nécessité des sentiments et de la discipline religieux pour le complet développement de l'âme humaine, aussi bien que pour la conservation des sociétés humaines. » Ecoutez les leçons de l'histoire : que deviennent les nations « quand elles ont perdu, avec leurs croyances, ce frein puissant que constitue la morale religieuse ? » Ecoutez les leçons de l'observation scientifique, qui nous montre que

« l'homme est le seul être chez lequel l'instinct de conservation de l'individu et de la race puisse être annulé par des causes psychologiques (vices, crimes, théories malthusiennes, etc.) ; et il doit apparaître, même à l'agnostique, que l'instinct religieux a été donné à l'homme comme « instinct compensateur, » pour le protéger contre des forces d'autodestruction qu'on ne rencontre pas à un tel degré chez les animaux, ni dans les sociétés animales. »

* * *

M. Emile Picard, professeur d'Analyse à la Sorbonne depuis quarante ans, est l'auteur d'un *Traité d'Analyse mathématique* qui a consacré sa renommée universelle et lui a attiré des élèves de tous les pays du monde. Esprit très philosophique, il a exprimé, sur les divers champs d'activité de l'esprit humain, des vues si originales et si fécondes qu'on y puiserait aisément les matériaux de toute une nouvelle philosophie des sciences. Aussi est-ce à lui qu'a été confié le soin d'écrire la magnifique Introduction qui ouvre les 2 volumes de l'*Histoire des Sciences en France* dans l'*Histoire de la Nation Française* de M. Hanotaux (voir *Ami* 1925, p. 58-9). Il est membre de l'Académie Française et Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. C'est lui qui a répondu le premier à l'enquête du *Figaro*. Il se tient rigoureusement aux termes de la question, qui portait sur « le sentiment religieux » et laissait de côté l'attitude du savant vis-à-vis des religions positives.

« Question redoutable, » dit-il. Il commence par faire le procès de la science, de certaine science prétentieuse d'antan :

« Il y a quelque cinquante ans, de nombreux savants ne doutaient guère que la science trouverait le mot des choses. Quelques uns écrivaient qu'il n'y a plus de mystères ; l'esprit scientifique était pour eux le tout de l'intelligence humaine. Les idées sur la valeur de la science se sont depuis lors modifiées. Ce scientisme intégral est en décroissance, au moins chez ceux

qui cultivent la science et ont réfléchi sur ses principes. La science se présente comme une vue du monde extérieur à travers des concepts. Le réel, ainsi envisagé, est bien pâle à côté de la réalité que croit saisir la raison, non seulement scientifique, mais humaine. Pour faire œuvre scientifique avec cette réalité, il a fallu la simplifier, ce qui n'a pas été sans la décolorer et peut-être la fausser quelque peu. On a été ainsi conduit à se demander dans quelle mesure le monde de la science coïncide avec le monde de la vie et à rechercher si les lois de la nature se suffisent à elles-mêmes, ou bien si elles ont leur raison dans des causes qui les dominent, d'où il résulterait que *le point de vue de l'entendement* ne serait pas le point de vue définitif de la connaissance des choses. »

Il rappelle ensuite qu'il y a dans la science une part de croyance : c'est le mot de Claude Bernard disant que « celui qui fait la science doit croire à la science. » Mot dont M. Picard précise la portée :

« La science, dit-il, avance par corrections et accroissements progressifs. Qu'adviendra-t-il de ces approximations successives ? *C'est un postulat,* que ces approximations successives sont convergentes, comme disent les mathématiciens, et que nous nous approchons sans cesse d'une synthèse des nombreuses vérités partielles peu à peu découvertes, espérant même trouver au bout de ce labeur jamais terminé *une unité déjà rêvée à l'aurore de la science grecque par les sages d'Ionie.* Cette croyance est féconde, et elle soutient dans leurs travaux des générations de chercheurs, mais elle est sans doute chimérique. Nos théories scientifiques se succèdent avec une rapidité parfois déconcertante, prenant un caractère de plus en plus formel et symbolique. *L'histoire des sciences est pleine de ruines,* et, comme les livres, les théories ont leurs destins. *Notre notion de loi naturelle a prodigieusement varié depuis cinquante ans* C'est ainsi que la doctrine des *quanta* est venue modifier nos idées sur la continuité. D'autre part, le calcul des probabilités prend une grande importance dans les sciences physiques ; de ce point de vue, les lois de la nature n'apparaissent qu'avec un caractère de *probabilité,* et n'ont plus la rigidité familière à nos prédécesseurs. Des fluctuations peuvent se produire au bout de temps suffisamment longs, et il n'est pas absolument impossible que le monde retourne quelque jour en arrière. »

C'est pourquoi le vrai savant laisse à leur dogmatisme ceux qui font de la science une idole. Grand ornement certes que la science, disait Montaigne, et outil de merveilleux service : mais « nous devons reconnaître ses limites et ne pas nous illusionner sur ce qu'on peut attendre d'elle. Les concepts avec lesquels elle s'édifie présentent quelque arbitraire et il semble bien qu'il y ait des choses irréductibles à la connaissance scientifique. Le sentiment que l'Univers reste pour nous une énigme est proprement le sentiment religieux entendu au sens le plus large, et les représentations schématiques de la science n'autorisent pas à affirmer qu'il y a opposition entre ce sentiment et l'esprit scientifique. »

« Le monde de la science, austère et froid, où règne le nombre, n'est qu'une partie dans un ensemble plus vaste, où interviennent *des valeurs d'un autre ordre,* comprenant l'homme tout entier avec ses côtés affectifs et moraux. C'est à tracer un tableau de cet ensemble qu'ont travaillé à travers les âges les systèmes philosophiques, reprenant sans cesse des problèmes jamais résolus. Chacun choisit dans leurs conclusions ce qui convient à son tempérament, et la science la plus moderne n'interdit pas aux âmes religieuses de s'abandonner aux belles espérances dont s'enchantait Platon. »

M. Picard évite de toucher à la question des religions positives, puisque le *Figaro* n'y touchait pas. Mais il est chrétien ; et il n'a point peur de parler religion, même dans des milieux où il est presque de fâcheuse tradition de faire le silence sur ces choses de la vie « privée ». On l'a bien vu, lors de sa réception à l'Académie Française, le 11 février 1926. Il avait à faire l'éloge de son prédécesseur Freycinet, homme de science lui aussi, et dont l'action politique a malheureusement jeté dans l'ombre, pour le vulgaire, l'activité scientifique. Arrivé à ce printemps de 1880 où Freycinet, Président du Conseil, pour se tirer d'une impasse, rédigea contre les Congrégations religieuses ces fameux Décrets du 29 mars qui « commençaient une ère d'agitation religieuse funeste à notre pays, » M. Picard ajoute :

« Ce n'est pas que Freycinet partageât les passions antireligieuses de certain parti politique. Il appartenait à une famille protestante, et à ceux qui pouvaient connaître sa pensée intime il apparaissait avec une tournure d'esprit religieuse dont on trouve d'ailleurs la trace dans plusieurs de ses écrits. »

Et, du volume publié par Freycinet en 1871 (Freycinet avait alors quarante-deux ans) sous ce titre : *La Guerre en Province pendant le Siège de Paris,* M. Picard exhume cette page vraiment émouvante sur la vertu rédemptrice que la Providence voulait sans doute tirer pour nous de nos désastres mêmes :

« Un ensemble de coïncidences malheureuses, écrit Freycinet, s'est donc joint à la faiblesse organique de la France pour déjouer tous ses efforts. Et cet ensemble a été tel que véritablement, quand on l'envisage, on est tenté de se demander s'il n'y a pas eu là quelque action supérieure aux causes physiques, *une sorte d'expiation de fautes nationales* ou *le dur aiguillon pour un relèvement nécessaire.* En présence de si prodigieuses infortunes, on ne s'étonne plus que les âmes religieuses aient pu dire : *Le doigt de Dieu est là.* »

Et ici, M. Picard rappelle encore une réflexion profondément touchante de Freycinet recevant à l'Académie (11 janvier 1906) Etienne Lamy, qui prenait place au fauteuil d'Eugène Guillaume. Freycinet cite une pensée du grand sculpteur sur « les incurables tristesses qui, chez l'homme moderne, se mêlent à l'amour de la beauté, » et s'écrie :

« Tristesses trop justifiées, car dans le grand ébranlement qui s'est fait autour de nous chacun se demande plus ou moins où est sa voie, son point d'appui; où est la *réalité certaine* qui répond *à nos aspirations incoercibles, à ces questions obsédantes devant lesquelles la raison se trouble et la science se tait.* »

« Il y a dans ces lignes de notre confrère, ajoute M. Picard, l'éloquent témoignage des inquiétudes et des angoisses auxquelles, à certaines heures, nul ne peut se soustraire et que nous cultivons sous le nom de philosophie. »

Voilà un Freycinet que l'on ne connaissait guère. Nous remercions M. Picard de nous l'avoir révélé

et d'apporter ce témoignage posthume de son prédécesseur à l'enquête du *Figaro*. Que de nobles émotions, connues de Dieu seul, jaillissent ainsi aux profondeurs de l'âme chez tant de ces hommes illustres dont la foule n'aperçoit que le labeur profane, activité scientifique ou agitation politique!

* * *

M. H. Le Chatelier, chimiste et métallurgiste, professeur à la Sorbonne, est très catégorique. Pour lui, ceux qui parlent d'incompatibilité entre la science et la religion, ne sont pas « de véritables savants, tout au plus des demi-savants, le plus souvent même des écrivains étrangers à toute connaissance scientifique. C'est du mercantilisme et de la politique, c'est un procédé facile pour flatter la clientèle électorale, mais ce n'est aucunement de la philosophie. »

Si tant de savants aujourd'hui vivent dans une semi-indifférence au sujet des problèmes religieux, la science n'y est pour rien : — « Ils subissent simplement l'influence du siècle où ils vivent. Aux temps passés, ils eussent été religieux, comme l'étaient la plupart de leurs contemporains. »

Quant à la haine de la religion dans les masses populaires, elle tient « à des raisons historiques : l'alliance trop longtemps prolongée des ministres du culte avec les représentants des anciens gouvernements monarchiques, et aussi la déconsidération du clergé riche, désœuvré et corrompu des dernières années de la Royauté... Nos petits-fils ne connaîtront pas les mêmes passions, parce que le dévouement, l'honorabilité et le patriotisme du clergé moderne éteindront ces haines. »

Il n'aime pas qu'on mette la religion en syllogismes. Il proteste contre la manie de prouver l'existence de Dieu par analogie avec l'architecte nécessaire pour la construction d'une maison : « Faux raisonnement, dit-il : il n'y a aucune analogie entre le transport de matériaux pour construire un mur et la création, *de rien*, des mêmes matériaux. » Et il croit que « ce faux syllogisme tend à détourner de la religion les hommes habitués à raisonner. » Il exagère, assurément ; et aucun catéchiste n'a jamais assimilé le travail de l'architecte à l'œuvre du Créateur. Mais il a été sans doute agacé, comme déjà son confrère le duc de Broglie (*Ami* 1926, p. 446), par la pose prétentieuse de certains apologistes qui d'un ton impérieux vous assènent des arguments d'apparence pseudo-scientifique et de fonds nul. Un illustre curé de Paris, M. Beurlier (auparavant professeur à l'Institut catholique), disait finement de ces prédicateurs qui en ce temps-là étaient toujours à accorder la science et la foi : — « D'abord, ils n'ont pas la science ; — ont-ils la foi ??... »

* * *

M. Pierre Puiseux, de l'Observatoire de Paris, non seulement n'admet pas d'incompatibilité entre la science et la foi, mais croit que « le sentiment religieux *prépare un terrain favorable à la recherche scientifique* » et « continue à s'y mêler à titre d'adjuvant nécessaire » (voir déjà, dans le même sens, M. Termier, M. Bouvier, *Ami* 1926, p. 443-4). Il poursuit :

« Il n'est pas difficile de citer des hommes qu'entoure un respect universel et qui ont laissé une grande œuvre scientifique après avoir mis toute leur vie morale sous la garde d'une règle religieuse. Rien n'autorise à mettre en doute l'ardeur ou la sincérité de leurs sentiments. »

Peut-être, en écrivant ces lignes, M. P. Puiseux pensait-il à un homme dont il porte le nom, dont il est peut-être le fils (nous ne le savons pas : il est, en tous cas, digne de l'être), Victor Puiseux († 1883), le meilleur élève de Cauchy et son successeur à la Sorbonne, un savant aussi universellement estimé et vénéré pour la beauté de son caractère que pour sa science, membre zélé des Conférences de St-Vincent de Paul, partageant ses journées entre son travail scientifique, la vie de famille et la visite des pauvres (*Ami* 1909, p. 213).

M. Puiseux reconnaît qu'au cours de l'histoire, des problèmes ont été mal posés, des solutions malheureuses sont intervenues. Il ne peut s'attarder à des discussions historiques. Il aime mieux nous inviter à considérer que toute carrière humaine, la carrière du savant plus encore que celle des autres hommes, est faite d'actes de foi, de soumission à une discipline.

Voyez notre futur savant au berceau : il réclame, comme nous tous, les soins maternels. Va-t-il ensuite s'en affranchir, revendiquer ses droits à l'indépendance ? Nullement. Il accepte la tutelle familiale, d'abord par nécessité, ensuite parce qu'il la reconnaît bienfaisante.

Il grandit. Son intelligence se développe. On le remet entre les mains de maîtres qualifiés. Va-t-il révoquer en doute leur véracité ou leur compétence, rejeter une discipline dont les raisons profondes lui échappent ? L'écolier qui procéderait ainsi se fermerait à jamais la carrière scientifique. Pour s'en ouvrir l'accès, il devra, au cours de ses études, faire des actes de foi répétés.

Le voici maintenant au seuil des études supérieures. Il entre dans un laboratoire, il vise une chaire d'Université. Il devra, pour y parvenir, se faire inscrire sur les listes de la cité, remplir l'ensemble des obligations sociales.

Or, « accepter la famille, la discipline scolaire, les devoirs civiques, tout cela, si l'on y regarde bien, est d'essence religieuse. C'est la soumission volontaire à une loi supérieure dont les origines sont obscures, mais qu'une longue série de bienfaits légitime. »

Le voici enfin armé de tous ses diplômes. Il veut défricher quelque champ mal exploré de la science :

« Un conseiller judicieux lui proposera-t-il de rejeter l'héritage du passé, d'adhérer au scepticisme total, au phénoménisme pur, au déterminisme absolu ? Ces doctrines desséchantes, hostiles au sentiment religieux, sont des attitudes où le vrai savant ne persévère pas. Combien plus grand sera pour lui l'attrait

de la recherche s'il croit qu'une intelligence libre et souveraine anime le monde et que, de la nébuleuse à l'atome, tout objet accessible peut nous révéler quelque linéament d'un ordre éternel !...

« Partout l'acceptation d'un ensemble de lois supérieures apparaît comme la condition du progrès intellectuel, et il y a tout avantage à ce que cette obéissance ne soit pas contrainte, mais plutôt confiante et joyeuse. La méthode de la table rase paralyserait la science, de même qu'elle stérilise la morale et la politique. »

* * *

M. L. Lindet, chimiste et agronome, professeur à l'Institut national agronomique, établit un parallèle charmant entre sa foi d'enfant et sa foi de savant :

« Quand j'étais enfant, on me disait en me montrant de l'herbe, du blé, un chêne, des roses et leurs épines : « *Regarde ! c'est le bon Dieu qui a fait tout cela.* »

« Cette explication simpliste suffisait à ma jeune imagination de futur agronome ; j'avoue qu'il m'en est resté quelque chose. Qu'ai-je appris depuis, après avoir passé plusieurs années au collège, conquis mes grades universitaires ? Je sais les noms dont le grec et le latin décorent ces plantes et leurs organes, je les dessinerais au besoin ; et puis après ? Je sais qu'il faut de la chaleur, de la lumière, de l'humidité pour faire pousser l'herbe, germer le blé, fleurir la rose ; mais je ne puis atteindre le dernier pourquoi ? Je vois des savants chercher à éclaircir le problème ; mais celui-ci, insaisissable, recule sous leurs efforts. Et c'est en cela que la parole de mes parents me revient sans cesse : « *C'est le bon Dieu qui a fait tout cela !* »

« Le jour où le compte rendu de l'Académie des Sciences nous apprendra qu'un homme a pu modifier, à son commandement, le cours annuel des phénomènes astronomiques qui, séculairement, règlent le monde, qu'un autre homme, ou peut-être le même, a pu, d'un coup de baguette, faire germer des graines, de façon qu'elles donnent un champ de blé ou une corbeille de roses, faire naître à sa volonté une puce ou un éléphant, une vipère ou une girafe, donner enfin à chacun de nous l'intelligence et la bonté, ce jour-là marquera une date mémorable dans l'histoire des sciences. Certains d'entre nous en profiteront peut-être pour nier l'existence du Créateur du monde ; j'en connais qui se contenteront de dire que l'homme a pénétré Dieu !

« Ce n'est pas un aveu d'impuissance que de reconnaître la supériorité de l'Auteur de ces troublantes inconnues qui arrêtent les solutions des problèmes que la vie pose à tout instant. Pourquoi l'homme, sans cesse tourmenté par des maux physiques et moraux, éprouvé par des pertes cruelles, victime d'illusions, ne demanderait-il pas à ce Dieu la résignation sans le fatalisme, l'énergie sans la témérité, l'espérance sans l'illusion ? Ce sont là vertus chrétiennes qui élèvent, soutiennent et consolent ! »

* * *

Même note chez un autre grand naturaliste, M. Ch. Barrois, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Lille. Jusqu'où la géologie pourra-t-elle monter, demande-t-il, à la lumière de tant de lois merveilleuses qu'elle a conquises ? Atteindra-t-elle aux causes mêmes d'où est issu « l'édifice incomparable où elle vit et se développe ? » Hélas ! non. Ce n'est que par la foi qu'elle atteindra Dieu. Toutes ses découvertes aboutissent à un acte d'humilité : « Son effort ne lui permet que de redire le mot de l'Ecriture : *Omnia in mensura, et numero, et pondere disposuisti.* »

« La Géologie n'est encore arrivée de nos jours qu'à moderniser les preuves classiques de l'existence de Dieu. »

* * *

Un membre de l'Académie des Sciences dont le nom a fait glorieusement le tour de la grande presse dans la seconde quinzaine de novembre, c'est M. Georges Claude, à la suite de sa communication à l'Académie touchant l'emploi des forces motrices de la mer.

Il y a là une découverte capitale pour l'avenir de l'industrie moderne. On sait qu'une caractéristique essentielle de notre époque, c'est le rôle toujours croissant de l'énergie mécanique dans notre civilisation matérielle. Or, de jour en jour, on a le sentiment plus net que nos besoins dépasseront, bientôt peut-être, nos ressources. Il y a le pétrole ; mais on sait quel cri d'alarme vient de pousser le Bureau fédéral américain de conservation du pétrole en estimant à *six* ans les réserves de pétrole actuellement disponibles. Il y a les chutes d'eau ; mais les meilleures auront bientôt été utilisées. C'est de ce souci poignant que M. Claude vient de nous délivrer en démontrant la possibilité et le moyen d'utiliser l'énergie que recèlent en quantités absolument illimitées les eaux profondes des mers tropicales.

Nous avons donné, l'an dernier, p. 445, un mot seulement de la réponse de M. Claude à l'enquête du *Figaro*. Pour lui, comme pour tant d'autres, nous avons dû abréger. La gloire dont sa nouvelle découverte l'auréole nous fait un devoir de ne pas laisser oublier ici les vues magnifiques qu'il a exposées. Après avoir dit que la science, telle que l'enquête la définissait, se heurtant partout au mystère, « école d'humilité bien plutôt que d'orgueil, » ne saurait, sans une manifeste intrusion et un abus, nous « défendre de croire — ou de ne pas croire, » M. Claude élève le débat. Au delà du monde matériel, seul justiciable de la Science ainsi définie, il y a le monde moral, le monde humain, et, sur ce terrain, la réponse se fait positive, émouvante :

«... Comment laisser dire, s'écrie-t-il, au nom de la Science, qu'elle nous défend de croire ? Si même on ne jugeait pas l'idée religieuse utile à la morale, un simple souci de scrupule scientifique vous ferait protester. Mais quand on voit tout ce qu'on a brisé ainsi au cœur de tant de gens, tant de motifs d'espoir et de consolation envahis par le doute ; quand on voit en même temps la morale en déroute, la famille saccagée, la dénatalité montante, le devoir incertain, comment ne pas se demander — après Jaurès — si l'on n'a pas eu tort d'interrompre « la vieille chanson » qui berçait la misère humaine ? »

C'est du simple pragmatisme, diront peut-être certains. — Mais d'abord, c'est un pragmatisme en tous cas qui a sa valeur comme argument *ad hominem*. Et puis, M. Claude ne s'en tient pas là.

« Est-ce à dire, poursuit-il, que l'idée religieuse n'a rien de vrai en soi, qu'elle est une pure fiction utile à la morale ?

« J'avoue que, pour ma part, je me sens profondément touché par cet Inconnaissable même qui nous submerge et par les voix de ma conscience. Ne me de-

mandez pas comment je concilie ce sentiment et toutes ses conséquences avec mes exigences d'homme de science, puisque ce qui le justifie, c'est justement qu'à chaque pas il faut se dire : — Je ne sais pas, je ne vois pas, je ne comprends pas... »

Sur quoi, M. Claude, comme Pasteur, qu'il cite, cherche plus haut... Et sa conscience, à son tour, rejette le « glacial déterminisme admettant que tout se règle ici bas par d'inflexibles équations. Alors... le mal vaudrait le bien, fatal et imposé comme lui ? »

* * *

Je clos cette revue de grands noms sur le vénérable M. J. Boussinesq professeur à la Sorbonne, qui s'excuse sur ses 85 ans de ne répondre à l'enquête que par une page de son *Traité de Physique mathématique*. Ce *Traité* est un des monuments de la science française, et la page que nous transcrivons et que nul ne lira sans émotion, constitue bien la plus éloquente des réponses :

« En faisant fortement ressortir les deux idées capitales d'une *Unité* dominante dans le Monde et de la *Beauté* de son ensemble, comme dans un poème classique, ou, par suite, l'idée d'un Dieu organisateur du Cosmos, ces simples aperçus des lois du mouvement ont donc puissamment contribué, au moins dans l'ordre intellectuel, à l'épanouissement de la civilisation méditerranéenne avec tous ses éléments, hébraïques, grecs, romains, et à l'établissement du CHRISTIANISME, c'est-à-dire à la moralisation, à l'ennoblissement spirituel, qui font toute la valeur de la vie humaine.

« Alors on a vu, pour la première fois depuis les temps historiques, les forces morales dispersées dans le monde et dans les traditions des peuples, les bonnes volontés des cœurs droits depuis les plus simples jusqu'aux plus affinés, les lumières jusque-là éparses des diverses philosophies, se réunir, sous l'inspiration providentielle, en un faisceau puissant d'intelligences hiérarchisées, former ainsi l'immense Communauté des âmes chrétiennes et aboutir, après trois ou quatre siècles de douloureuses mais fécondes luttes, au triomphe d'une synthèse qui embrassait tout le passé, aussi harmoniquement que possible, et éclairait l'avenir ; qui, en même temps, organisait la vie morale dans le monde, assignait à l'action libre de chaque être humain venu ici-bas, et sans en sacrifier aucun, un but élevé, réconfortant, accessible à tous ; enfin constituait pour tous, au confluent de toutes les lumières antiques, le grand *fanal directeur*, la Société éducatrice, foyer toujours progressif de lumière, de bonne chaleur, de force ordonnée et de dévouement, où ils devaient puiser désormais noblesse, confiance et sérénité durant leur carrière terrestre.

« Depuis lors, tandis que l'individu continue à n'apporter en son esprit propre, du moins dans l'ordre moral où l'obscurité des questions est en raison inverse de la simplicité, de l'humilité, de la naïveté du regard, qu'une *différentielle* de lumière, pâle lueur presque imperceptible, sans rayonnement ni énergie, juste suffisante pour lui permettre de voir, autour de lui ou dans le Ciel de l'Histoire, LA GRANDE TRAÎNÉE DE FEU, ÉCLAIRANTE ET RÉCHAUFFANTE, qui l'a précédé depuis (maintenant) près de vingt siècles, et pour l'incliner alors, s'il est bien disposé, à s'y *allumer* lui-même, à s'unir, comme nouvel élément actif du foyer commun, à l'immortelle Communauté des âmes, celle-ci est restée vraiment *l'intégrale*, à la fois divine et humaine, de la lumière, de la force et de la saine joie mises à la disposition de notre espèce, intégrale d'une valeur ou d'une autorité incomparable, capable d'entraîner l'assentiment de tous ceux que n'offusque pas un ombrageux amour-propre.

« D'ailleurs, *en dehors d'Elle*, il n'y a plus pour nous, surtout dans l'ordre moral, après l'œuvre de critique universelle des deux derniers siècles, que ténèbres épaisses sur toutes les questions importantes, notamment sur le *but de la vie* (si elle en a un) et sur ce que nous avons à y faire. Au milieu de ces ténèbres morales, notre terre habitée, en proie à la guerre universelle des égoïsmes, apparaît comme une horrible énigme, comme un inextricable et désolant chaos, comme l'odieux spectacle, cent fois pire que le néant, d'un monde de vivants livré sans recours possible au règne toujours éphémère, mais toujours renouvelé, de la force et de la ruse. »

IV. — En regard de tous ces grands hommes (et de ceux dont on a lu déjà le témoignage dans notre n° du 15 juillet dernier), tous savants de premier ordre et vénérés comme tels dans l'univers entier, qui tous sont nos contemporains, la plupart hommes de foi (ceux mêmes qui n'ont pas la foi n'admettent pas du moins qu'un savant authentique puisse voir dans la foi une gêne pour la science), — ouvrez l'un des plus récents manuels de nos primaires, les *Entretiens de Morale républicaine*, des frères Antonin et Léon Franchet (ouvrage dûment signalé à notre vigilance pastorale par M. Désers en sa brochure, *Le Communisme à l'école par la « Morale républicaine, » Ami* 1925, *couv.* p. 234) : vous y lirez, dès la Préface, que « la notion d'un Dieu anthropomorphe (entendez : un Dieu personnel, et à fortiori, le Verbe Incarné) a fait son temps, comme la notion *Terre, centre du monde*, comme tant d'erreurs, de croyances et de superstitions que la Science a définitivement abolies. »

Poursuivant votre lecture, en compagnie du P. de Grandmaison *(Etudes*, 5 juillet 1926), vous tomberez sur des phrases comme celles-ci :

« Les Savants disent... que tous les phénomènes de la pensée correspondent à des modifications physiques et chimiques de la matière cérébrale... ; les animaux ont une âme, comme les hommes, — *mortelle, comme celle des hommes*...

« La Science crée le bonheur humain... La Science a fait de l'être primitif un homme moral... La Science a humanisé l'âme de l'être primitif et créé la conscience morale...

« L'évolution dans laquelle l'humanité se trouve actuellement engagée a créé une opposition bien tranchée, une guerre sans merci entre la science, c.-à-d. la recherche objective de la vérité, et l'ensemble des sentiments, des croyances et des survivances fétichistes qu'on appelle religions... Ce n'est pas seulement la première place, c'est la place unique à laquelle la science a droit dans le gouvernement des hommes... »

Pauvres enfants du peuple, que l'on continue à alimenter de pareilles sottises ! Et pauvres instituteurs aussi, qui souvent n'en savent pas plus, qui se font automatiquement l'écho de l'enseignement reçu aux Ecoles normales primaires ! Nous avons parlé souvent ici de l'atmosphère d'irréligion prétentieuse qui règne dans ces Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices (l'an dernier encore, p. 433-439). Tous les jeunes gens et jeunes filles qui entrent dans ces Ecoles à quinze ans, munis seulement du bagage d'instruction religieuse de leur Catéchisme de Première Communion, y

perdent rapidement la foi. Ils n'étaient pourtant pas tous mauvais en y entrant. Et ils ne sont pas tous engagés, dès le premier jour, dans une hostilité irréductible. Il y aurait un apostolat à exercer auprès d'eux et auprès d'elles, non pas peut-être durant les mois de séjour à l'Ecole, où il n'est guère possible de les aborder, mais au cours des vacances. Et nous nous faisons ici avec grand bonheur l'écho d'une demande qu'une voix très autorisée nous formulait récemment.

On nous priait donc d'inviter les prêtres à s'intéresser aux normaliens et aux normaliennes originaires de leurs paroisses, à les suivre, à leur prêter des livres pendant les vacances, à leur donner une orientation dont la discrétion assurera l'efficacité. C'est sur ces jeunes que repose l'avenir de nos groupements universitaires catholiques, qui ont atteint rapidement une prospérité très encourageante, mais dont il faut entretenir et renouveler sans cesse les cadres. Nos confrères connaissent le *Bulletin national des instituteurs et institutrices catholiques de l'enseignement public,* dont la direction est à Lyon (M^lle^ Valat, Lyon-Montchat, rue Omer-Louis, 18), et le *Bulletin aux Davidées,* dont la direction est demeurée fixée dans l'humble coin de montagnes qui a été le berceau, le Bethléem de ce groupement, « la fleur de nos Alpes » (comme l'appelait Mgr Castellan, alors évêque de Digne) : M^lle^ Silve, institutrice publique à St-Pons, par Seyne-les-Alpes (Basses-Alpes). Les Davidées ne groupent pas seulement des institutrices; elles veillent aussi sur les normaliennes auxquelles on veut bien les intéresser; elles établissent des relations entre elles. Quant aux normaliens, on les met en rapport avec de jeunes professeurs agrégés, sortis depuis peu de l'Ecole Normale supérieure, qui les encadrent, les encouragent, les guident.

Ces quelques indications suffisent à dire à nos confrères quel champ magnifique et fécond peut ici s'ouvrir à leur apostolat.

V. — En dehors du monde des primaires, c'est dans le monde des apostats que l'armée pseudo-scientifique antichrétienne trouve ses recrues les plus actives. Voyez l'abominable Collection *Christianisme,* qui paraît chez l'éditeur Rieder (Paris, place St-Sulpice) et qui représente la plus haineuse offensive antichrétienne de nos jours. Elle est dirigée par l'apostat Couchoud, issu d'une famille profondément chrétienne (qui compte des religieuses parmi ses membres), élevé lui même très pieusement (dans un de nos plus florissants collèges libres) et dont on nous assure que c'est dans le commerce d'Anatole France qu'il a perdu la foi. Tout ce qu'il a gardé de sa première éducation, c'est, comme Renan, un goût, désormais malsain, des questions religieuses, même des plus abstruses : témoin certain commentaire qu'il écrivit sur l'*Apocalypse* il y a quelques années.

Or, comme le notait naguère *(Nouvelles littéraires,* 19 juin) M. René Gillouin, un de nos plus pénétrants critiques moralistes, protestant lui-même, mais d'une largeur de vues et d'une loyauté indiscutables, c'est dans cette collection *Christianisme* que semblent s'être donné rendez-vous les principaux coryphées de l'ancien modernisme. Les uns après les autres ils y apparaissent, les uns sous leur vrai nom, tels M. Loisy et Albert Houtin (celui-ci prêtre apostat aussi, auteur de livres faits de potins et de ragots, dépourvus de toute valeur critique et scientifique, mort l'été dernier, subitement, mais après avoir, l'autre hiver, au cours d'une maladie qui le mit aux portes de la mort, interdit farouchement aux siens, qui sont chrétiens, de lui dire un mot de religion), — d'autres sous des pseudonymes, comme Louis Coulange ou Henri Delafosse. Ils y opèrent, les uns, comme Loisy et le pseudo Delafosse, sur le terrain de l'exégèse, les autres, comme Houtin et le pseudo-Coulange, dans le domaine de l'histoire de l'Eglise et de l'histoire des dogmes. Mais ils ont tous une inspiration commune, laquelle est ouvertement anticatholique, antichrétienne, antireligieuse. Tout le monde sait d'ailleurs, et M. Gillouin lui-même s'en rend compte, en les lisant, qu'ils ne demandaient pas mieux que de demeurer dans le sein de l'Eglise, à la faveur de quelque équivoque idéologique savamment entretenue. L'Eglise ne s'est pas prêtée à ce jeu d'hypocrisie. Elle les a chassés ; et « ce n'est qu'une fois chassés qu'ils ont jeté le masque : l'Eglise a donc vu clair en les chassant. »

Après cela, M. Gillouin déclare, évidemment, n'avoir ni titre ni qualité pour les condamner à son tour. Tout ce qu'il demande, c'est qu'on ne fasse pas d'une faiblesse une vertu, et qu'on veuille bien accorder que la parole révoltée de Luther à Worms : « Je ne puis autrement, que Dieu me soit en aide, » a tout de même une autre allure et a obtenu dans le monde un autre destin que « ce tortueux enchaînement de hardiesses, de prudences et de reniements. »

VI. — Un savant chrétien, un homme qui est un des grands noms de la science d'aujourd'hui, c'est M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France, créateur de la « Géographie humaine, » qui vient de publier, dans l'*Histoire de la Nation française* de M. Hanotaux, le tome II et dernier de la Géographie humaine de la France (in-4° de 652 p., 12 planches hors texte, plus de 300 illustrations et cartes dans le texte, 65 f.; Paris, Plon). D'une vieille famille universitaire chrétienne [1], c'est à l'Ecole Normale Supérieure qu'il eut la révélation de la géographie, au pied de la chaire de Vidal de la Blache, un véritable « *imprégnateur,* » dit il, qui vous « *imbibait* » pour la géographie d'un goût tel qu'on était lié pour la vie. Personnellement, il aurait aimé cultiver la philologie, la

[1] Il eut un grand-oncle aumônier du collège d'Aurillac. Son oncle fut Supérieur Général des Frères des Ecoles chrétiennes. Il a un frère professeur au Grand Séminaire de Dijon, M. Gabriel Brunhes, auteur, il y a trois ans, d'un remarquable ouvrage, *Christianisme et Catholicisme* (Paris, Beauchesne), honoré d'une préface de Mgr d'Herbigny.

science des mots, la vie des mots, la syntaxe surtout. Mais Vidal de la Blache était irrésistible ; et puis, ce qui attirait Brunhes vers la syntaxe, c'est qu'il y trouvait la révélation du mécanisme de pensée des différents peuples, ce qui dès lors fait d'elle un véritable chapitre de la géographie : à de certaines hauteurs ou profondeurs, toutes les sciences se rejoignent ; les cloisons-étanches, les spécialisations exclusives ne sévissent qu'au rez-de-chaussée de la vulgarité.

Au sortir de Normale, il entre à la fondation Thiers, qui lui assure des années heureuses de travail libre et tranquille dont il profite pour suivre les cours de l'Ecole des Mines, de l'Ecole des Ponts-et-Chaussées et de l'Institut agronomique.

En 1896, à vingt-cinq ans, on lui offre une chaire de géographie à la Faculté des Sciences de la jeune Université catholique de Fribourg de Suisse, — une chaire nouvelle dans la Faculté nouvelle de cette Université nouvelle où ont fait leurs débuts quelques-unes de nos meilleures gloires catholiques universitaires de France : Victor Giraud, Gustave Michaut, P.-M. Masson, Jacques Zeiller...

A Fribourg, il enthousiasme d'emblée son public, par sa maîtrise scientifique d'abord, mais aussi grâce à son incomparable talent d'exposition, à un don d'animer, de poétiser toutes choses, de prêter à des notions qui ailleurs restent mortes et informes les contours les plus variés et les plus pittoresques. Pas de cloison étanche non plus, pour lui, entre poésie et science. Il y a une poésie qui n'est que cliquetis de mots, qui prétend se passer d'idées, qui non seulement se passe d'idées, mais qui ne sert qu'à masquer le vide d'idées et les incertitudes d'une science trop peu sûre d'elle-même pour se présenter dans sa nudité et dépouillée d'un certain panache d'imagination et d'éloquence. La vraie poésie est le rayonnement de la vérité, de toute vérité, donc aussi de la vérité scientifique. — « L'art et la science, a-t-il dit lui-même, ne font mauvais ménage que sous le toit des médiocres, et je plaindrais le géographe qui parlerait de la mer et de la montagne avec la même sécheresse que s'il nous entretenait de figures géométriques. » Et son frère aîné Bernard, enlevé prématurément en 1911, grand savant, lui aussi, non moins qu'excellent écrivain, dans le chapitre qu'il a rédigé sur la littérature scientifique au XIX^e^ siècle (pour la grande *Histoire de la littérature française* de Petit de Julleville), a montré comment c'est aux savants qui savaient écrire qu'il a été donné d'exercer au cours de ce siècle l'influence scientifique la plus profonde.

Il est resté à Fribourg seize ans, professant en même temps à l'Université de Lausanne (où il fut le collègue et l'ami du puissant géologue Maurice Lugeon). En 1911, un Mécène ayant doté le Collège de France d'une chaire de Géographie humaine, Jean Brunhes est appelé à l'inaugurer. Et c'est là, chez nous, qu'il enseigne depuis ce temps, devant un auditoire dense et fidèle, le plus dense qu'on ait vu depuis Bergson, un auditoire auquel il tient à dire combien il est redevable : — « J'ai quelques notes, dit-il, mais, en général, je ne les regarde point ; je regarde mon public, et c'est lui qui, dans une certaine mesure, dirige, sinon la marche, du moins les détours de ma pensée. »

Un fruit de cet enseignement, c'est cette *Géographie humaine de la France* dont le second volume vient de paraître dans l'œuvre grandiose dirigée par M. Hanotaux. La Géographie humaine a conquis une telle place en histoire que M. Hanotaux a voulu lui assurer deux volumes sur quinze que doit comprendre sa publication ; et il a voulu que ces deux volumes fussent placés en tête et comme le préambule nécessaire de cette œuvre où s'évoque tout notre passé.

C'est qu'en effet c'est toute la vie sociale de la France qui nous apparaît ici, non seulement dans l'exposé si clair, si alerte, si pittoresque de l'auteur (et de son collaborateur M. Pierre Deffontaines, un de ses meilleurs élèves), mais grâce aussi à une illustration admirablement conçue pour la joie des yeux comme pour l'intelligence des choses : vie administrative, vie politique, vie agricole, vie industrielle, vie commerciale, vie artistique ; formation de la race et du langage, modalités de l'habitation, des mœurs domestiques, de la cuisine même, proportion de la surface forestière dans chaque département (marquée en cartes diversement hachées, barrées de flèches et de traits), répartition des principaux gibiers, rayonnement comparé de nos ports, sphère d'influence de nos principales écoles d'architecture au moyen âge, etc., etc.

Ce n'est qu'ici que nous entendons bien la configuration de notre sol, qui a conditionné la vie de nos ancêtres comme la nôtre, mais qui à son tour a été conditionnée par elle. La terre ne se sépare pas de l'homme. Ce n'est pas la terre qui fait l'homme, comme le prétendait le fatalisme déterministe de Michelet ou de Taine ; l'homme marque la terre de son empreinte beaucoup plus qu'il n'en est marqué lui-même. La terre présente à l'homme des cadres possibles d'activité ; mais, entre ces cadres, c'est l'homme qui choisit. Il a choisi autrefois, et le choix des générations disparues continue à engager les générations successives. Mais la liberté de son choix ne s'en exerce pas moins encore dans une réelle mesure : la compagnie P. L. M., par exemple, ayant décidé d'accroître l'activité de son réseau, se met à fonder des établissements agricoles propres à développer les cultures, dès lors à multiplier les transports ; résultat : en 1910, le P. L. M. véhiculait 190.000 tonnes de fruits et légumes ; en 1925, 488.000 tonnes. Le siècle écoulé nous a donné, sur des surfaces d'une prodigieuse étendue, des exemples de l'efficacité du rail pour transformer l'aspect d'un pays (Amérique, Afrique, Asie : Transsibérien, Transcaspien, Transcanadien, etc.). En France aussi, voyez la multitude de villes d'embranchement ou de croisement créées de nos jours par le chemin de fer comme jadis par la

route : mais ici encore, l'homme demeure libre, et n'est jamais lié par une loi rigoureusement automatique : si Creil et Vierzon sont devenus de gros centres industriels, par contre, des nœuds comme St-Germain-des-Fossés ou Chalindrey n'ont pas pris d'importance ailleurs que dans les indicateurs Chaix.

La terre ne se sépare pas de l'homme pour qui Dieu l'a faite et qui en modèle à son tour la surface. La terre sans l'homme, c'est un corps sans âme ; c'est l'homme qui l'anime et lui donne la vie. La géographie sans l'homme, c'est comme le moulage que l'on prend sur un cadavre : tous les traits extérieurs y sont, mais l'âme est absente. L'ancienne géographie, c'était ce moulage, puisqu'elle s'en tenait à l'examen géologique et physique de la terre, l'étendant comme un monde désert ou tout au moins privé d'habitants. La nouvelle géographie au contraire, subordonnant toute cette étude à la présence, à l'habitation, à l'industrie de l'homme, mettant en lumière « les liens de connexion entre le milieu naturel, sol, climat, hydrologie, végétation spontanée, etc., et les plus complexes manifestations de l'activité sociale et politique, » nous rend vraiment le visage de la terre, — ici, dans ce livre, le visage de la France, non plus un moulage, un visage exsangue et figé, mais un visage animé, vivant, mobile, mouvant, reflétant les impressions de l'âme française. La géographie n'est plus de la simple matière *statique ;* elle est un *dynamisme,* une vie, un drame aux cent actes divers : — « La France n'est pas qu'un splendide Musée ; la France est Force. » M. Brunhes s'est senti justement fier de la caractéristique que donna de son œuvre jadis M. Jacques Ancel, dans la *Revue de la Société de Géographie :* « Jean Brunhes a *spiritualisé* la géographie. »

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — L'*Ami* voudrait-il nous rendre le service de commenter le décret de la S. Pénitencerie du 10 juillet 1924 sur l'indulgence de la Portioncule ?

R. — Ce décret (*Ami* du 16 octobre 1924, p. 662) a été rendu à la suite des circonstances énumérées dans l'introduction qui précède les dix stipulations numérotées du texte. Il est bon d'insister sur ces circonstances, parce qu'elles éclairent la prescription du S. Tribunal en la mettant dans son cadre, et en spécifiant bien le but du législateur et la portée de sa décision.

Pour la célébration du VIIe centenaire de la fondation de l'Ordre des Frères Mineurs Pie X, dans son *Motu proprio* du 9 juin 1910, avait concédé aux Ordinaires des lieux, mais pour la durée de l'année séculaire seulement, la faculté d'accorder aux églises et aux oratoires étrangers à l'Ordre, l'indulgence de la Portioncule : c'était dire que les Ordinaires des lieux, cette année-là, chacun dans sa juridiction, pourraient donner à chaque église le privilège suivant : le 2 août, ou le dimanche suivant, les fidèles qui visiteraient l'église pourraient gagner une indulgence plénière, toutes les fois que, visitant l'église, ils y prieraient, avec les conditions ordinaires de la confession et de la communion, aux intentions du Souverain Pontife. Pareille faveur pouvait être concédée aux oratoires publics.

Ce privilège fut reçu avec enthousiasme dans le peuple chrétien. L'année jubilaire n'était pas terminée que l'on se préoccupait de s'assurer pour plus longtemps une faveur si insigne, et que de très nombreuses demandes parvenaient au Saint-Office, alors chargé dans sa section des Indulgences, après la suppression en 1908 de la S. C. des Indulgences, de tout ce qui se rapportait à la concession d'indulgences. Ces demandes avaient pour objet la prorogation des concessions faites sur ce point du gain de la Portioncule, et même la consolidation pure et simple, pour l'avenir, des concessions spéciales faites uniquement, en principe, pour l'année jubilaire.

Le Saint-Office fut d'avis qu'il serait bon et utile, pour le bien spirituel des fidèles, de faire droit à ces demandes ; mais cependant il pensa que les concessions devaient être réglées de façon précise. Pour étudier prudemment ces règles pratiques, il fallait un certain temps. En attendant qu'elles fussent élaborées, le Saint-Office prorogea toutes les concessions accordées, toutes les facultés données aux Ordinaires des lieux. Cette prorogation était *sine die,* et ne devait pas durer *un an, cinq,* ou *dix ans,* etc., comme les pouvoirs ordinairement accordés, mais jusqu'au jour où les règles estimées nécessaires seraient promulguées. Depuis, le Saint-Office, au consistoire du 22 mars 1917, par décision de Benoît XV, héritait du rôle de la S. C. de l'*Index* supprimée dès lors, et était par contre déchargé de la question des Indulgences qui passait au S. Tribunal de la Pénitencerie. C'est ce qui explique que ce soit ce S. Tribunal qui édicte, le 10 juillet 1924, les règles décidées en principe par le Saint-Office et dont celui-ci avait commencé l'étude.

Il ressort de cet exposé, que le jour où le décret du 10 juillet 1924 a été exécutoire et obligatoire, la prorogation accordée par le Saint-Office, le 26 mai 1911, a pris fin. Ce jour a été certainement, pour toutes les prescriptions, le 2 novembre 1924 à la fin du jour (cf. can. 9, et 34, § 3, n. 3), à l'exception d'une prescription spéciale pour laquelle est fixée une date, comme nous l'allons voir, date qui clôt sur le point précis l'exercice des concessions ou pouvoirs antérieurs, conformément au can. 9. Ainsi, toutes les concessions de privilèges pour le jour de la Portioncule le 2 août ou le dimanche suivant ont pris fin, toutes les facultés accordées aux Ordinaires des lieux ont cessé : toutes les concessions, toutes les facultés, sauf les perpétuelles ; toutes les concessions temporaires ou facultés tem-

poraires *sine die*, toutes celles qui ont profité de la prorogation du 26 mai 1911.

Le décret du 10 juillet 1924 règle donc, pour le présent, et pour l'avenir jusqu'à manifestation contraire de la volonté du Saint-Siège, toute la question des concessions et des facultés accordées par rapport à l'indulgence de la Portioncule du 2 août.

Voilà donc, bien nettement déterminée, la valeur et la portée du décret. Il reste à examiner les prescriptions particulières, les dix règles qu'il a précisées.

I^re^ RÈGLE. — Tout en ne restreignant pas au seul sanctuaire de Ste-Marie des Anges, d'Assise, comme ce fut le cas au début et pendant deux cent cinquante ans, de 1216 à 1480, le privilège de l'indulgence, le législateur a voulu assurer à ce vénérable sanctuaire la vénération des fidèles, et même l'augmenter. Aussi décrète-t il que l'indulgence ne pourra pas désormais être gagnée, et ce à partir du 2 novembre 1924 dans quelque église que ce soit, ou oratoire, même de l'Ordre de St-François, qui ne soit distant de 3 kilomètres du sanctuaire d'Assise. Il n'est tenu sur ce point aucun compte des concessions antérieurement faites, même perpétuelles, qui sont toutes révoquées. Cependant, là où une concession perpétuelle existait auparavant, elle est maintenue pour un groupe de personnes : celles qui habitent la maison à laquelle est annexée l'église ou oratoire qui jouissait du privilège, mais encore à la condition que ces personnes ne puissent, physiquement ou moralement, se rendre dans le sanctuaire de la Portioncule. — Ceci évidemment n'intéresse que peu de monde, mais montre cependant que le Saint-Siège tient à rehausser le prestige du sanctuaire d'Assise.

II^e^ RÈGLE. — Les concessions antérieures au 10 juillet 1924 accordées *in perpetuum* demeurent pleines et entières après le décret ; mais, la concession de l'indulgence et la perpétuité mises à part, on devra se conformer, pour assurer le gain de l'indulgence (il s'agit de la validité), aux règles édictées par le décret du 10 juillet, sauf une seule : la cinquième, la question de distance. Donc, ces concessions persistent, même si les églises qui en ont été l'objet sont situées à moins de 3 kilomètres d'églises ou oratoires franciscains, ou d'autres églises ayant le privilège. Cette prescription est en vigueur depuis le 2 novembre 1924. La règle V concernant la distance n'empêche pas ces privilèges perpétuels de demeurer ; mais ces privilèges perpétuels maintenus deviendront eux-mêmes un obstacle aux concessions nouvelles, conformément à la règle V, pour lesquelles on devra tenir compte de la distance.

III^e^ RÈGLE. — Tous les indults portant concession de facultés temporaires, c'est-à-dire avec détermination d'un temps fixé, ou *sine die*, mais pas à perpétuité, et accordés par qui que soit, donc même par le Saint-Siège, sont abrogés et n'auront plus d'effet à partir du 31 décembre 1924, le décret fixant lui-même cette date.

Les demandes nouvelles de concessions devront être adressées à la S. Pénitencerie. Elles ne seront prises en considération que si l'Ordinaire du lieu les recommande, et porte témoignage de l'utilité et de l'opportunité de la concession. — Donc, ceux qui voudront faire attribuer à leur église ou oratoire le privilège de la Portioncule le 2 août (curés, recteurs d'églises, aumôniers, supérieurs de communautés religieuses même exemptes, ou de collèges) devront adresser leur supplique à la S Pénitencerie, par l'intermédiaire de l'Ordinaire du lieu où se trouve l'église ou oratoire en question. L'Ordinaire devra se porter garant de l'opportunité et de l'utilité de la concession, *omnibus perpensis*. S'il s'agit d'un collège dont tous les membres seront en vacances le 2 août, ou du moins en très grande partie, il n'y aura ni utilité ni opportunité. S'il s'agit d'une paroisse, église ou oratoire d'une ville, non distante de 3 kil. de la cathédrale, et que l'Ordinaire se propose de demander pour la cathédrale la faveur de la concession, il n'y aura pas opportunité : la concession accordée, l'église cathédrale ne pourrait pas obtenir cette faveur. De même s'il y a dans la ville un sanctuaire dédié à Ste-Marie des Anges, ou à S. François, auxquels le décret donne un droit de préférence (cf règle IV). Une concession perpétuelle déjà faite ne pourra pas nuire, pensons-nous, à l'opportunité, et ne conduira pas à refuser la recommandation d'une demande, pourvu que l'utilité de la concession soit par ailleurs réelle. (Ceci dit, évidemment, indépendamment de la loi de la distance).

IV^e^ RÈGLE. — Si un privilège doit parfois être accordé, on devra le conceder de préférence aux édifices sacrés consacrés à la B. Vierge Marie, honorée sous le vocable de N.-D. des Anges, ou à S. François, ou à un édifice sacré où une confraternité affiliée à l'Ordre séraphique aura son siège.

A défaut de ces trois catégories d'édifices sacrés, on donnera la préférence à l'église cathédrale, puis aux églises paroissiales. Cependant, la préférence à accorder aux églises cathédrales et paroissiales n'est pas, à la différence de la préférence donnée aux édifices de la première catégorie, *absolue :* il y a dans le texte, *ceteris* PLERUMQUE *anteponantur*. Il pourra y avoir des motifs spéciaux qui conseilleront de faire la concession à d'autres églises, par exemple une église dédiée à quelque grand saint de l'Ordre des Mineurs, sainte Claire, S. Antoine de Padoue, et très fréquentée par le peuple, à S. Dominique peut-être, en raison de ses rapports avec S. François, etc.

Cette quatrième règle a, pensons-nous, une triple importance. *En premier lieu,* elle devra être obligatoirement suivie par les Ordinaires des lieux qui obtiendront la faculté de concéder ces privilèges, et qui devront en user en conformité avec cette règle. Ce sont ces concessions des Ordinaires qu'elle vise directement, car la prescription n'est évidemment pas portée pour la S. Pénitencerie elle-même, qui n'a pas à faire connaître les lois qu'elle croira devoir s'imposer. *En second lieu,*

elle est une indication de la façon dont la S. Pénitencerie agira dans ses propres concessions, car il paraît certain qu'elle tiendra compte des modalités qu'elle prescrit aux autres concessionnaires possibles, et qu'elle ne les promulgue que parce qu'elle est résolue à les suivre elle-même. C'est là une considération qui a son importance pour les demandes que l'on sera amené à présenter au S. Tribunal, et c'est le motif pour lequel nous la faisons. *En troisième lieu*, elle marque l'une des manières dont l'Ordinaire, en examinant la question de la recommandation à donner à une supplique, devra juger de l'opportunité, comme nous l'avons déjà dit à propos de la règle III. Les Ordinaires devront se garder de déclarer opportunes les concessions qui rendraient impossibles, après elles, une concession semblable à l'une des églises auxquelles la règle IV accorde une préférence. L'impossibilité viendrait surtout de la distance.

Il est enfin à remarquer qu'en parlant des sanctuaires dédiés à N.-D. des Anges ou à S. François, ou des sanctuaires qui sont le siège de confraternités séraphiques, le décret n'emploie pas le terme *églises*, mais *ædes sacræ*, ce qui comprend les oratoires. Donc, un simple oratoire dédié à N.-D. des Anges, à S. François, ou siège d'une des susdites confraternités, sera préféré aux églises, même cathédrales.

Par contre, il s'agit d'oratoires *publics*. La concession à des oratoires semi-publics ne pourrait pas profiter aux fidèles en général (cf. règle VI). Par ailleurs, aucune impossibilité de fait ne peut provenir de la proximité des oratoires semi-publics (cf. règle V). Il n'y a donc pas de raison de tenir compte de ces oratoires quand il s'agit d'établir la préférence à garder.

V^e^ RÈGLE. — Les églises ou oratoires publics à qui l'on concèdera ce privilège, devront être distants de 3 kilomètres des églises ou oratoires d'un quelconque des Ordres franciscains, ou des églises ou oratoires publics déjà honorés de ce privilège. L'Ordre franciscain, *aliquem Franciscanum Ordinem*, comprend toutes les branches qui se réclament de S. François, soit dans le premier, le deuxième ou le troisième ordre, étant donné la généralité des termes employés. Les 3 kil. doivent être comptés à vol d'oiseau de clocher à clocher, ou de porte à porte, suivant le cas.

VI^e^ RÈGLE. — Si, pour une cause particulière, il semble bon de concéder le privilège à des oratoires semi-publics, la concession ne sera utile que pour la communauté ou le groupe de fidèles pour qui l'oratoire semi-public a été édifié. Seuls les fidèles de ces deux catégories pourront gagner l'indulgence du 2 août par la visite de cet oratoire.

Deux choses à voir dans cette règle. — Celui qui concèdera le privilège ne pourra le concéder que sous cette valeur. Les fidèles qui assistent à la messe dans l'oratoire parce qu'ils le veulent bien et qui y satisfont au précepte de l'assistance à la messe les dimanches et jours de fête, ne pourront pas gagner l'indulgence de la Portioncule en visitant ces oratoires. — En second lieu : pour concéder ce privilège à un oratoire semi-public, il faudra un motif spécial : un séminaire par exemple, qui ne serait pas en vacances le 2 août, et dont les sorties *toties quoties* seraient impossibles, etc.

VII^e^ RÈGLE. — Avant le décret de 1924, l'Ordinaire du lieu pouvait choisir le jour, 2 août ou dimanche suivant, où chaque église possédant le privilège aurait la possibilité d'en faire usage. En vertu du présent décret, auront désormais cette faculté : non seulement les Ordinaires des lieux pour tout le diocèse, mais aussi les curés et les recteurs des édifices sacrés, chacun évidemment pour son église ou oratoire propre.

Le renvoi ne pourra se faire qu'au dimanche suivant immédiatement le 2 août. Il ne pourra avoir lieu que si le 2 août ne tombe pas un dimanche. Il ne pourra avoir lieu que pour des causes justes. En pratique, lorsque le 2 août ne tombera pas un dimanche, il y aura toujours la cause juste que dans beaucoup de paroisses (en dehors des grandes villes, dans toutes) la plupart des fidèles ne pourraient profiter de la concession. La particularité des motifs est une des raisons qu'aura l'Ordinaire de ne pas prendre une décision uniforme pour le diocèse entier, mais de laisser chaque curé, recteur, etc., juge de l'opportunité du choix du jour.

VIII^e^ RÈGLE. — Les Ordinaires des lieux fixent les heures pendant lesquelles les églises ou oratoires de leur diocèse sont ouverts aux fidèles ; c'est le droit commun. Ces heures déterminées feront loi pour le 2 août et le dimanche suivant. Ce n'est que dans le cas où il y aurait une fixation spéciale d'heures, qu'il y aurait changement : les curés, recteurs, etc., devraient se conformer alors à la détermination particulière de l'Ordinaire. C'est ce que désigne l'expression *quamdiu, ex præscripto, invisentibus, Indulgentiæ acquirendæ causa... patebunt*.

Le décret stipule que, durant tout ce temps, des reliques de S. François d'Assise ou de la T. S. Vierge que le sanctuaire pourrait posséder, ou au moins une image ou une statue de S. François ou de N.-D. des Anges, seront exposées à la vénération des fidèles. L'Eglise ne veut pas que les fidèles perdent de vue que l'indulgence est accordée à la visite du sanctuaire des Anges, et elle désire par conséquent que toutes les circonstances possibles leur rappellent qu'ils font une visite morale au sanctuaire de N.-D. des Anges, ou leur remémorent les relations de ce sanctuaire avec la vie de S. François. C'est là une obligation.

Dans ces mêmes églises, des *prières publiques* devront avoir lieu. Ce sera une fonction liturgique dont les parties sont réglées par le droit. Elle aura lieu à l'heure la plus convenable pour y amener la plus grande assistance. Elle comprendra des prières publiques pour le Souverain Pontife, pour l'Eglise militante tout entière, pour l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, le maintien de la paix et de la concorde entre tous les